

CONVOI FUNÈBRE Les amis et connaissances de la famille CADOT-MAZURE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de dame HÉLÈNE MAZURE, décédée à Roubaix, le 6 octobre 1874, dans sa vingt-troisième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister à la messe de deuil qui sera célébrée le jeudi 8 octobre 1874, à 9 heures, aux vigiles le même jour à 4 heures et 1/2, et au convoi et service solennels qui auront lieu le vendredi 9, à 10 heures, en l'église Saint-Martin.

Les laudes seront chantées le vendredi, à 9 heures 3/4.
L'Assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 27.

CONVOI FUNÈBRE Les amis et connaissances de la famille COUTHIER-SÉGARD, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de FLORENCE-AMÉLIE COUTHIER, décédée à Roubaix, le 7 octobre 1874, à l'âge de six ans et 5 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister au convoi et salut d'ange qui auront lieu le jeudi 8 octobre, à 3 heures 1/2, en l'église Saint-Martin.

L'Assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 27.

Faits Divers

Au camp de Sathonay, un soldat du 11^e de ligne a tenté, dit le *Journal de Lyon*, d'assassiner son sergent-major, en tirant sur lui deux coups de fusil qui, par bonheur providentiel, n'ont pas atteint l'honorable sous-officier. — Le coupable a été aussitôt arrêté.

Le *Bien public* fait remarquer que M. Barthélemy St-Hilaire, que plusieurs journaux ont fait voyager avec M. Thiers, n'a pas quitté Paris. Il partira pour Orléans, le 19 octobre, le lendemain de l'élection de Sainte-Oise. Il est très probable que M. Barthélemy St-Hilaire restera en Algérie jusqu'au 25 novembre.

Le bruit de la conversion du duc de Northumberland est déclaré faux par les feuilles anglaises.

C'est le 11 octobre courant, que doit commencer la pèlerinage de Saint-Denis, préparé par Mgr Guibert, cardinal archevêque de Paris, et M. le curé de Saint-Denis.

Par un arrêté en date du 3 octobre, le président de la Haute-Alsace a ordonné la conversion des écoles confessionnelles des garçons en écoles communales mixtes. L'enseignement religieux sera donné aux élèves d'après un règlement dont l'administration supérieure se réserve l'approbation.

On annonce la mort de M. de Lépine, ancien directeur en chef du *Moniteur de l'armée*, de 1868 à 1871, âgé de 73 ans.

Les ouvriers de Montargis viennent de se mettre en grève. Ils ont demandé une augmentation de salaire qui n'a pu leur être accordée et ils ont déserté les chantiers. Les travaux de construction sont interrompus.

Un double crime vient d'être commis dans la commune d'Elzevilles.

On se rappelle qu'il y a quelques mois un jeune homme de cette commune tenta de tuer son oncle d'un coup de fusil, qui fort heureusement ne le blessa qu'à l'épaule.

La cour d'assises du Hainaut condamne cet individu à huit années d'emprisonnement.

L'avant-dernière nuit l'oncle et sa femme ont été assassinés.

On suppose que la vengeance n'est pas étrangère à ce crime.

Le parquet de Tournai a fait une descente dans cette commune.

On écrit de Denderleeuw :

Lundi 28 septembre, vers six heures du matin, un violent orage s'est déchaîné sur la commune de Denderleeuw et ses environs et a jeté la consternation dans le village.

Une famille d'honnêtes ouvriers menuisiers, les époux Sonck Corqueriaux, demeurant au hameau de Leeuwbrugge, étaient occupés à prendre le café, quand tout à coup la foudre pénétra par la cheminée dans cette paisible demeure; le couvercle du poêle fut enlevé, une petite glace fut brisée en mille pièces et trois personnes tombèrent inanimées. A la vue de ce effroyable malheur, le fils aîné, qui ne fut pas atteint, appela par ses cris le secours des voisins qui se précipitèrent dans la maison. La femme était tombée sur son mari et le fils Pierre avait été lancé dans le bac à charbon; la femme et la fille respiraient encore, mais malgré tous les soins prodigués au mari par le docteur De Clippelle et les personnes présentes, on n'a pu le rappeler à la vie.

Quant à la femme, enceinte de son septième enfant, et dont l'aîné n'a que 12 ans, on espère la sauver, mais elle restera probablement paralysée pour le reste de ses jours et avec la triste perspective de tomber dans la plus profonde misère, si la charité ne lui vient en aide. Un comité, à la tête duquel se trouve M. le bourgmestre, s'est immédiatement constitué dans la commune et fait circuler dans la commune des listes de souscription. Il recevra avec reconnaissance les offrandes que les personnes charitables voudraient bien lui faire parvenir.

On écrit d'Houdain (Pas-de-Calais) : Samedi un Belge, le sieur Villain, qui avait été condamné pour tapage nocturne à plusieurs semaines de prison, venait, après avoir subi sa peine, de rentrer à Bruay. L'esprit tout rempli d'idées de vengeance.

Trouvant une femme de 70 ans assise sur sa porte, Mme Robillard, femme d'un cultivateur de Bruay, il se précipita sur elle, l'entraîna sur les bords de la Lave, la poussa dans la rivière, et la tint sous l'eau jusqu'à ce que la pauvre femme fût entièrement asphyxiée.

Les cris de la victime attirèrent des enfants qui n'eurent que le temps de s'échapper pour éviter le même sort.

Plusieurs habitants de la commune avertis par les enfants, se rendirent sur le lieu du crime, et ne trouvèrent plus qu'un cadavre; ils s'emparèrent du meurtrier, jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie.

Mme Robillard était fort estimée dans le pays. La population ouvrière de Bruay était si exaspérée du crime commis par le sieur Villain, qu'elle voulait lui faire immédiatement un mauvais parti. Les exhortations de quelques habitants parvinrent à calmer la foule qui attendait, sans plus de trouble, l'arrivée de la justice.

Villain a été écroué à la maison d'arrêt de Béthune.

On lit dans le *Propagateur* :

Marie Delplace est mariée en secondes noces avec Maxime Legrand, maçon à Vendin-les-Béthunes, veuf avec un petit garçon nommé Eugène, aujourd'hui âgé de six ans et demi.

Cet enfant qui, pendant le veuvage de son père, avait été élevé à Fougereuil par sa grand-mère et sa tante, vint habiter sous le même toit que sa belle mère, et quoiqu'il fût d'un caractère très doux, la marâtre ne pouvait le souffrir, le maltraitait constamment et profitait de l'absence de son mari pour le battre.

Son esprit vindicatif ne trouvant pas satisfaction complète, elle eut, paraît-il, l'infatigable pensée de se débarrasser de cet enfant, et, jeudi dernier, à trois heures, lorsque Eugène jouait avec ses camarades près de la maison, elle le fit rentrer, lui donna une tartine, et l'obligea, lorsqu'il eut mangé, à boire malgré lui une jatte de lait qu'elle lui avait préparée.

Eugène se trouva quelques instants après, fort indisposé; mais, craignant sa belle-mère, il ne se plaignit pas, sortit et courut à Fougereuil chez sa grand-mère, à qui il raconta qu'il venait de boire du pétrole.

Son indisposition augmentant encore sa tante le conduisit près de son père, occupé ce jour-là à Annezin, et, pendant la route, il fut pris de vomissements qui ne firent que confirmer ce qu'il venait de déclarer.

Arriver à Annezin, et en attendant son père, on le fit entrer dans un cabaret, où l'on constata de nouveaux symptômes d'empoisonnement.

La justice informée fit aussitôt ouvrir une enquête; plusieurs témoins ont été entendus.

De fortes présomptions de culpabilité s'élevaient contre Marie Delplace, dont les antécédents sont d'ailleurs compromettants, cette femme a été écrouée dimanche à la prison.

Son arrestation rappelle que son premier mari et l'enfant qu'elle en avait eu sont morts l'un et l'autre presque subitement.

L'ÉGLISE DU VILLAGE, célébré aujourd'hui, de Froc du village, qui avait été complètement détruite pendant la bataille, vient d'être réédifiée et consacrée. C'est au zèle de son curé, l'abbé Giez, resté Français malgré la séparation momentanée de l'Alsace, qu'est dû ce résultat. L'abbé Giez a parcouru la France et l'Autriche, a obtenu des dons généreux qui ont permis de mener à bien son entreprise. Il n'y a pas de doute de dire qu'il n'a trouvé aucune aide en Prusse et dans les États allemands.

PENDANT QUE LES FRANÇAIS EXPLORENT le fleuve Mekong afin de se rendre compte de la possibilité de suivre la voie de ce fleuve pour se rendre de la Cochinchine, leur nouvelle colonie, dans les provinces méridionales de la Chine, les Russes se préparent à explorer l'*Amour Daria*, célèbre autrefois sous le nom d'Oxus. Dans les temps anciens, ce fleuve se jetait, dit-on, dans le lac ou mer d'Aral par deux branches formant un vaste delta, tandis qu'aujourd'hui ses eaux se déversent dans la mer Caspienne. L'expédition est commandée par le colonel Savertoff, connu par un voyage dans le Thibet; elle emporte des chaloupes à vapeur d'un faible tirant d'eau qui devront remonter le fleuve jusqu'au point où la navigation ne sera plus possible. Des naturalistes et des physiciens sont adjoints aux géographes avec mission d'étudier la flore et la faune des territoires parcourus et aussi leurs conditions physiques et climatiques.

LA MÈRE DU SULTAN ABD-UL-AZIZ, qui avait déjà donné à l'armée de son fils une collection de fusils et de canons des modèles les plus nouveaux, vient de commander à M. Krupp une série nouvelle de trente pièces d'artillerie complètement montées et attelées.

PROGRÈS DE L'ART DENTAIRE
Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs. Edouard Verbrugge, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges, 8, rue de l'Hospice, 8, ROUBAIX MAISON A PARIS

4, Boulevard Poissonnière, 4
NOTA. Ces dentiers ont l'avantage de ne pas empiéter la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — SUGGÈS GARANTI.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, 7 octobre, 5 heures 1/2 matin :

A la séance du Conseil municipal de la Seine, hier après-midi.

M. le préfet de la Seine, a annoncé qu'il fera distribuer très prochainement au Conseil un tableau rectificatif au projet de budget dressé au mois de juillet dernier, par suite de quelques changements opérés, tant par suite des remplacements de certains taxes par des centimes additionnels qu'en raison de différentes économies réalisées et qui s'élevaient, pour le service d'architecture seulement, à 156,000 francs en 1875 et à 150,000 francs environ en 1876, ainsi que pour les années suivantes.

M. le préfet a annoncé en outre qu'il sera en mesure de présenter, très prochainement, au Conseil le projet d'un emprunt de 200 millions qui pourrait être contracté par la ville de Paris, sans imposer à la population des charges nouvelles.

Cet emprunt permettrait non-seulement

de liquider le découvert des exercices passés, mais encore de consacrer 100 millions à des travaux soit d'architecture, soit de voirie. Ces derniers travaux, auxquels on pourrait consacrer 50 millions, donneraient satisfaction à des besoins constatés depuis longtemps.

M. Vautrain n'a pas déposé la candidature à la présidence du Conseil municipal. Aucun incident ne s'est produit.

Petite Bourse du soir, sans affaires.

Dépêches Télégraphiques

LE COMTE D'HARCOURT

Berne, 6 octobre. — Le comte d'Harcourt, ministre de France auprès de la confédération suisse, a présenté aujourd'hui ses lettres de créance au conseil fédéral assemblé. Le ministre de France a déclaré que le maréchal de Mac-Mahon attache un grand prix à la continuation des rapports de confiance et d'amitié qui existent entre les deux pays. Il a ajouté que tous ses efforts tendraient à resserrer les liens de bon voisinage et de bonne harmonie auquel les deux peuples attachent une légitime importance.

M. Scherk, président du conseil fédéral, a répondu que le conseil fédéral se réjouissait de ces témoignages d'amitié et faisait des vœux pour que la mission confiée au comte d'Harcourt obtint le meilleur succès, dans l'intérêt des deux pays.

Perpignan, 6 octobre, soir. — AFFAIRE DE PIA : A l'audience d'aujourd'hui le conseil a entendu la déposition des témoins arrêtés au café Anaurich ou chez eux. Quelques uns de ces témoins ont été maltraités.

Le curé dit qu'on a frappé à sa porte mais qu'il n'a pas été arrêté.

On entend ensuite des témoins sur des faits particuliers imputés à Salettes, propriétaire à Pia.

LE DANEMARK EST-IL SOUTENU ?

Copenhague, 6 octobre. — On annonce de bonne source que le baron de Quade, ambassadeur de Danemark à Berlin, a reçu, il y a quelques jours l'ordre de présenter une réclamation au sujet de l'expulsion de plusieurs danois du Sleswig.

UNE CONVERSION PRINCIPÈRE.

Munich, 6 octobre. — On annonce que la conversion de la reine mère de Danemark au catholicisme aura lieu le 15 octobre, jour anniversaire de sa naissance.

M. D'ARNIM

Berlin, 6 octobre. — On dit dans les sphères officielles de Berlin que, contrairement aux nouvelles publiées par les journaux concernant l'arrestation du comte d'Arnim, il s'agirait dans cette affaire, non pas de lettres particulières du prince de Bismark, mais bien de documents officiels, ce qui ressortirait de la manière dont a procédé le tribunal. Après avoir terminé ses délibérations, le tribunal a résolu, en vertu des faits acquis à l'information, de procéder à une instruction préalable formelle.

Berlin, 6 octobre, 3 heures 35 soir. — La Gazette de l'Allemagne du Nord donne les renseignements suivants sur les faits qui ont motivé l'arrestation de M. d'Arnim :

Lors de l'arrivée du prince de Hohenlohe à Paris, on découvrit que les archives politiques de l'ambassade étaient incomplètes. Un examen plus attentif fournit la preuve qu'un grand nombre de documents d'une importance politique considérable étaient disparus. Interpellé plusieurs fois sur ce sujet, M. d'Arnim fit remettre par un tiers au ministère des affaires étrangères une faible partie de ces documents et déclara ne pas avoir connaissance de la disparition de la plus grande partie des papiers cherchés.

Quant aux autres documents, M. d'Arnim déclara qu'il les considérait comme sa propriété privée et il en garda la partie la plus importante. Enfin, mis en demeure par le ministre des affaires étrangères de restituer ces documents, il refusa d'obtempérer à cette injonction. En cette situation il devint nécessaire de recourir à l'intervention de la justice.

Berlin, 6 octobre, 6 h. 10 soir. — La Gazette de Spener annonce que les documents retenus par M. d'Arnim sont au nombre de 40. Des pourparlers seraient engagés depuis plusieurs mois déjà au sujet de la restitution de ces papiers par l'entremise de M. d'Arnim Boitzembourg, président de district en Lorraine et beau-frère de l'ex-ambassadeur.

Berlin, 6 octobre, 4 h. 54 soir. — La Gazette de la Croix croit savoir que la question relative à l'arrestation de M. d'Arnim et à sa mise en liberté est, depuis hier, soumise à la décision de la cour d'appel.

Berlin, 6 octobre, soir. — Ce soir, le tribunal a repoussé la demande du comte d'Arnim tendant à obtenir sa mise en liberté provisoire.

La Gazette de Francfort annonce que Kallmann, auteur de l'attentat contre le prince de Bismark, sera défendu devant la cour d'assises par M. Schulz, avocat à Heidelberg. M. Schulz est un des membres protestants du parti du centre et a représenté pendant

quelque temps la circonscription électorale de Tanderbischelheim au parlement allemand, après la démission de Mgr. Kattelr.

L'ÉGLISE LIBRE DANS L'ÉTAT LIBRE.

Posen, 6 octobre. — Le tribunal de district a condamné l'évêque suffragant Janiszewski à six mois de prison pour le fait d'avoir induit en erreur la confirmation. Mgr Janiszewski était également sous le coup d'une autre poursuite pour le fait de s'être arrogé irrégulièrement les attributions épiscopales. Cette seconde affaire a été ajournée. Mgr Janiszewski a été amené hier soir de la prison de Kosmin à Posen pour purger ici sa condamnation.

On écrit le 5 de Posen à la Gazette de Cologne : La police a arrêté hier, dans l'après-midi, la marche d'une procession qui sortait de l'église des Dominicains. Le clergé a d'abord protesté, mais a fini par céder et a fait rentrer la procession dans l'église.

LES RADICAUX

Londres, 7 octobre. — Dans les élections qui ont eu lieu à Northampton M. Menzies, conservateur, a obtenu 2171 voix; M. Fowler, libéral, 1836, et M. Bradshing, radical, 1766. A la suite de la proclamation de ces résultats il y a eu de grands désordres. Les radicaux ont attaqué des maisons. Beaucoup de personnes ont été blessées. La police a été impuissante. Les autorités demandent des secours militaires.

QU'Y A-T-IL DE VRAI ?

Londres, 6 octobre. — La Pall Mall Gazette publie la dépêche suivante en date de Santander, 6 octobre : Une lettre de Durango dit que don Carlos a été assassiné par quelques uns de ses soldats.

Santander, 6 octobre, soir. — On n'a aucune confirmation du bruit d'un attentat contre don Carlos qui aurait été blessé.

Un navire belge provenant d'un port anglais avec de la contrebande pour les carlistes est attendu sur la côte de Biscaye.

LA GUERRE CARLISTE.

Madrid, 6 octobre, 4 h. 30 matin. — Le brigadier Reina a battu le chef carliste Madras dans la Castille, lui a tué 27 hommes dont 4 officiers et pris 77 blessés.

Madrid, 7 octobre, 1 h. 30 matin. — Les carlistes ont saisi un train postal sur le chemin de fer de Madrid à Cordogne, ils ont brûlé la station d'Agramon. Un train de marchandises et un train postal auxquels ils avaient mis le feu, ont été lancés par eux dans des directions opposées sur le chemin de fer.

On assure que Dorregaray s'est rendu en France par suite de dissentiments avec don Carlos. Mendirri le remplacerait.

LE RIGSDAG DANOIS

Copenhague, 5 octobre. — Le roi de Danemark a ouvert aujourd'hui la session du Rigsdag danois.

Le discours du trône que le roi éprouve le besoin de transmettre personnellement au Rigsdag les saluts de l'Islande et des îles Féroé. Le roi compte sur l'accord du nouveau cabinet avec le Rigsdag en ce qui concerne les réformes proposées. De nouveaux crédits sont demandés par le gouvernement pour la défense du pays et pour certains services de l'Etat. Le roi constate que les relations du Danemark avec les puissances étrangères ont un caractère amical. Les circonstances politiques n'ont pas encore permis de régler définitivement la question du Schleswig septentrional, mais le gouvernement conserve l'espoir d'arriver à une solution satisfaisante, que le roi et la nation appellent instamment de leurs vœux.

LA CRUE DU NIL

Le Caire, 6 octobre, soir. — Les renseignements reçus aujourd'hui accusent une nouvelle décroissance du Nil à Assouan.

La crue produite dans la Basse-Egypte par suite de l'écoulement des eaux est arrêtée aujourd'hui. Toutes les nouvelles reçues de province sont bonnes.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 7 octobre, 1 h. 27 soir. — On répand le bruit qu'il serait question de fixer au 8 novembre toutes les élections complémentaires de députés.

Londres, 6 octobre, — Le gouvernement anglais proposera, à la prochaine session, la construction d'un port militaire et commercial à Douvres, couvrant 400 hectares.

Le Morning Post dit que la famille de M. le comte d'Arnim a été avisée qu'il sera libéré quand il aura remis les papiers réclamés. L'emprisonnement n'est pas une punition, mais un moyen coercitif de vaincre sa résistance.

GUERISON INSTANTANÉE
NEURALGIES (faciales), MIGRAINES (non gastriques), MAUX DE DENTS (des dents qui ont des caries)
AVIS IMPORTANT : Cette Eau est d'une odeur très agréable et complètement inoffensive; aspirée par la narine, de côté malade, elle établit aussitôt la circulation à l'état normal, et les douleurs cessent à l'instant sans médecine; elle prévient aussi les crises d'ÉPILEPSIE et les crises d'ANGÈPÉRIE. Il sera envoyé franco à domicile, aux personnes qui en feront la demande, des circulaires contenant les appréciations d'un grand nombre de MÉDECINS et de PHARMACIENS qui, souvent, ont pu constater l'efficacité extraordinaire de ce produit.

L'inventeur a choisi le meilleur mode de CONSERVATION en faisant des Dépositaires Spéciaux dans toutes les villes de France. — Placé à Roubaix, chez MM. COILLE et MONTAIGNE, 26, Place Vendôme, à Paris.

Dépôt à Roubaix, Pharmacies COILLE et MONTAIGNE.

COMMERCE

DE PÊCHES TELEGRAPHIQUES

Avre, 7 octobre.

(Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et C^o, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desboudets.)
Marché calme, mais ferme, trésor 95 96, terme 93 50, à 94, marché pour garni.

Liverpool, 7 octobre.
(Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et C^o, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desboudets.)
Ventes pleinement 15,000 b., en ferme.

Avis divers

MONTVIDEO, 1^{er} octobre. — Laines : Les ventes ont été de 4,000 arrobes. Stock 3,300 arrobes. Les affaires ont été traitées par petits lots insignifiants de 100 à 300 arr., et n'offrent aucun intérêt. On prévoit un déficit sérieux pour la campagne qui va s'ouvrir, à cause de l'épidémie qui s'est abattue sur un grand nombre des berges.

HAVRE, 6 octobre. — Cotons : La baisse signalée à New-York pour la journée d'hier et l'annonce de fortes recettes avaient rendu notre marché un peu plus calme, ce matin, mais il s'est continué de quelques achats réguliers cette après-midi, partie pour l'exportation, et les prix pour cotons disponibles sont toujours très fermes, à la parité de 4 fr. pour très ordinaire Louisiane. Les petits cotons sont même plutôt plus chers. — A terme, on avait encore obtenu du Louisiane à 94 fr., hier soir; on est resté plutôt vendeurs ainsi aujourd'hui, mais sans qu'il y ait d'acheteurs.

Les ventes notées à quatre heures vont à 1,281 b.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DEPARIS-LA-VILLETTE DU 6 OCTOBRE 1874.

Par espèces	Quantité	Poids moyen le q.	Prix par kilo.	Prix	
Bœufs...	114	310	1.59	1.10	41.62
Vaches...	29	210	1.52	1.18	1.37
Taureaux...	10	180	1.57	1.09	1.42
Veaux...	61	81	1.85	1.40	1.39

Observations : Vente lente.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIERE.

Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, étouffement, coliques, phthisie, toux, asthme, étourdissements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellant, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N^o 65,811.
M. le curé A. Brunellière, d'une *Dyspepsie* de huit ans, et après que les médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Cure N^o 62,476.
Sainte-Romaine-des-Îles (Saône-et-Loire) Monsieur, — Dieu soit béni ! la Revalescère Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes.

J. COMPARET, curé.
Certificat N^o 63,719.

HYDROPIQUE, RÉTENTION. — Trois en sont radicalement guéris. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé.

Plus nourrissante que la viande; elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescère se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans du lait, du café, du chocolat, du thé, vin, etc. Ils rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse; en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorant le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boîtes de 4, 7 et 60 francs.

— La Revalescère chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer.

En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 96 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien, Morille-Bourgeois; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tournai; et chez les pharmaciens et épiciers. — De BARRY et C^o, 26, Place Vendôme, à Paris.